



ABF Schweiz

Aktionsbündnis freie Schweiz

La démocratie sous pression : La révision du RSI, un tournant dangereux – Nous avons besoin de votre engagement !

24 avril 2025

Chères sympathisantes, chers sympathisants,
ABF Schweiz a analysé les 193 réponses à la consultation concernant la révision du Règlement sanitaire international (RSI).

Le constat est clair – et alarmant : les modifications prévues menacent gravement l'autodétermination politique de la Suisse. Nous sommes à un moment critique.

Il est temps que la population se lève et fasse entendre sa voix. Voici pourquoi – et comment vous pouvez agir maintenant.

Analyse des réponses à la consultation – des signaux inquiétants

Les réponses mettent en lumière une fracture profonde : alors que certains milieux économiques soutiennent la révision, de nombreux juristes et organisations de la société civile tirent la sonnette d'alarme.

Principaux points de critique :

- Réduction du contrôle démocratique : les décisions pourraient être prises sans le Parlement ni le peuple.
- Obligations vis-à-vis de la réglementation de l'OMS : ce qui est appelé « recommandation » devient en fait contraignant.
- Synchronisation avec la révision de la loi sur les épidémies : une centralisation délibérée du pouvoir est en cours.

En résumé : une organisation internationale pourrait imposer des mesures sanitaires en Suisse – sans vote, sans débat public.

Tirer les leçons de la pandémie

Durant la pandémie de COVID-19, la Suisse a suivi les recommandations de l'OMS sans critique – avec des conséquences dramatiques. Pourtant,

aucune remise en question sérieuse n'a eu lieu.

Appel à l'action:

- Signez la pétition (jusqu'au 1er juin 2025)
- Contactez vos représentantes politiques
- Faites un don pour soutenir la diffusion de la campagne
- Distribuez ou sponsorisez des flyers dans votre commune

Calendrier – Pourquoi il faut agir maintenant

La révision du RSI a été adoptée le 1er juin 2024. L'opposition formelle (opt-out) n'est possible que jusqu'au 19 juillet 2025. Passé ce délai, les nouvelles règles entreront automatiquement et irrévocablement en vigueur. Pendant ce temps, la révision de la loi sur les épidémies progresse discrètement. Les résultats de la consultation n'ont été publiés qu'en avril 2025 – un an après la clôture de la consultation.

Le traité sur les pandémies arrive

Le 16 avril 2025, le groupe de travail de l'OMS a adopté une version finale du traité sur les pandémies. Il sera présenté à l'Assemblée mondiale de la santé le 19 mai 2025.

Il est évident qu'il n'est pas question de revenir à la situation d'avant 2020.

Le système de santé continue sa transformation en un régime de gestion de crise globalisé – sans votre accord, et sans que cela ne soit expliqué publiquement.

Votre voix est essentielle !

Il s'agit de notre droit à décider de notre santé et de notre avenir. Le moment d'agir, c'est maintenant.

Avec nos salutations les plus respectueuses,
Nadja Haddon, Co-Présidente ABF Schweiz